

La méthodologie de la recherche en sciences sociales : fondements, exigences et pratiques en histoire

Research methodology in the social sciences: foundations, requirements and practices in history

Thierno GUEYE

Enseignant-chercheur

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Mamadou Yéro BALDE

Enseignant-chercheur

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Date de soumission : 30/12/2025

Date d'acceptation : 02/06/2026

Pour citer cet article :

GUEYE T. & BALDE M. Y. (2026) « La méthodologie de la recherche en sciences sociales : fondements, exigences et pratiques en histoire », Revue Internationale du chercheur « Volume 7 : Numéro 2 », pp : 978-997

Résumé

La méthodologie est une constituante épistémique de la science dont elle garantit à la fois, le sérieux, la rigueur et la scientificité. Les chercheurs, et particulièrement, les étudiants en histoire sont souvent confrontés aux écueils de la problématisation, de la cohérence, de l'argumentation et de la mise en forme. Cet article est une mise au point méthodologique qui vise à expliciter les fondements épistémologiques, les exigences et les démarches concrètes de la recherche universitaire, illustrée ici par la pratique en histoire. C'est pourquoi nous procédons dans ce papier à une synthèse des normes et des débats sur la méthodologie. Forts de nos expériences respectives auprès des étudiants, élèves-professeurs en histoire-géographie et en philosophie, nous mettons l'accent sur les écueils méthodologiques et sophistiques susceptibles de fragiliser leurs travaux de compte rendu et de recherche. Compte tenu du développement des outils numériques, de l'Internet et de l'Intelligence artificielle, nous insistons sur l'importance de l'intégrité intellectuelle du chercheur et, sur le plan de la mise en forme, nous préconisons l'application rigoureuse du style *APA* (7^e éd.) dans les références bibliographiques. L'ensemble des exigences qui y sont exposées n'a d'autres finalités que de garantir la fécondité du questionnement, la validité des connaissances produites et leur intégration dans un dialogue élargi avec la communauté scientifique.

Mots clés : Histoire – normes – épistémologie – questionnement – pratiques méthodologiques

Abstract

Methodology constitutes an epistemic component of science, insofar as it guarantees its seriousness, rigour, and scientific character. Researchers—and, in particular, students of history—are often confronted with the pitfalls of problematization, coherence, argumentation, and presentation. This article offers a methodological clarification intended to explicate the epistemological foundations, the requirements, and the concrete procedures of university-level research, here illustrated through historical practice. To this end, we provide an up-to-date synthesis of methodological standards and debates. Drawing on our respective experiences with students—teacher trainees in history–geography and in philosophy—we emphasize the methodological and sophisticated pitfalls liable to weaken their review and research work. In view of the development of digital tools, the Internet, and artificial intelligence, we stress the importance of the researcher's intellectual integrity and, with regard to presentation, we recommend the rigorous application of the *APA* style (7th ed.) in bibliographic references. The requirements set out herein have no other purpose than to ensure the fecundity of the inquiry, the validity of the knowledge produced, and its integration into an expanded dialogue with the scholarly community.

Keywords: History – standards – epistemology – questioning – methodological practices.

Introduction

La méthodologie de la recherche en sciences sociales est au cœur du cheminement scientifique des philosophes, des géographes et des historiens, entre autres. Elle définit non seulement le cadre des pratiques de recherche, mais assure également la validité, l'innovation, la scientificité et l'intégrité des résultats obtenus. En tant que « procédé régulier, explicite et reproductible », elle présente un certain nombre de caractéristiques qui la différencient des autres modes d'acquisition et d'élaboration de connaissances et de savoirs (Robert, 1988). Du choix de la thématique de recherche à la présentation écrite des résultats en passant par la quête de données, le chercheur en sciences sociales, notamment en histoire, par des techniques et tactiques propres à sa discipline et par la conjugaison de l'expérience et du raisonnement, s'efforce, en admettant que la science soit un essai continu, à inscrire son objet d'étude dans une scientificité rigoureuse et critique. Ce qui lui permet d'avoir cette posture réside dans la hantise de ne pas nager dans les légèretés ou les lacunes méthodologiques préjudiciables à son élan narratif et analytique, et, par conséquent, à la pertinence et à la rigueur de ses conclusions. Faire la recherche en sciences sociales, c'est opérer une philosophie critique de son terrain et/ou de sa discipline, en faisant de la méthode *l'alpha* et *l'oméga* de tout raisonnement devant conduire à des connaissances scientifiques rationnelles et validées.

De quelles garanties de scientificité disposent les étudiants et jeunes chercheurs en sciences sociales ? S'appuyant, entre autres, sur des travaux de philosophes, d'épistémologues, de psychologues, d'historiens... (Marrou, 1954 ; Robert, 1988 ; Samb, 2014 ; Karsenti, 2018, Jimenez et Tadlaoui, 2011 ; Lemercier et Zalc, 2013...), et sur une synthèse actualisée des normes et débats méthodologiques, cet article vise à expliciter les fondements épistémologiques, les exigences méthodologiques et les démarches concrètes de la recherche universitaire, illustrée ici par la pratique en histoire, tout en mettant l'accent sur les écueils méthodologiques et sophistiqués à éviter, sans omettre d'insister sur l'importance de l'intégrité et de l'application rigoureuse du style APA (7^e éd.) dans les références bibliographiques.

Il s'agit donc, dans cette étude, de baliser une réflexion structurée autour de trois axes majeurs : la clarification des paradigmes fondamentaux de l'épistémologie historique, les éléments de méthodologie de la recherche en histoire, les exigences éthiques et les normes de présentation des citations, ainsi que des références. Des illustrations issues d'ouvrages de référence seront intégrées selon les attentes des universitaires (étudiants et jeunes chercheurs).

1. Fondements épistémologiques de la recherche en histoire

Le récit historique est soumis à des exigences épistémologiques et scientifiques qu'il convient d'analyser afin de comprendre les procédés utilisés par les historiens dans le processus de construction de sens.

1.1. Épistémologie et sciences historiques

La réflexion sur les fondements épistémologiques occupe une place centrale dans la recherche historique. Tout projet historiographique repose, de fait, sur des présupposés et des choix philosophiques quant à la nature du réel, la validité de la connaissance et la fonction du savoir. Gaston Bachelard (1938) l'avait établi avec une lucidité que rien, depuis lors, n'est venu sérieusement démentir : il n'est pas de science sans obstacle épistémologique préalable, c'est-à-dire sans présupposés philosophiques et culturels – parfois inconscients – qui orientent le regard du chercheur avant même qu'il ne pose sa première question. Il faut tout de même préciser que méconnaître cela ne permet pas au chercheur d'échapper au poids de ses présupposés — cela les lui rend simplement invisibles, et donc d'autant plus opérants. L'histoire, loin d'être un simple récit du passé, constitue à cet égard une science sociale dotée de méthodes propres, de conceptions de la vérité et de modèles explicatifs distincts. À cet égard, une partie de la tradition épistémologique française, illustrée notamment par Gaston Bachelard, Georges Canguilhem et Michel Foucault, a largement traité de la question des frontières et des ruptures dans l'histoire des sciences. Foucault (1969) met l'accent sur la « discontinuité » des rationalités historiques et sur l'importance d'étudier les « conditions de production des savoirs » plutôt que de rechercher un sujet fondateur. L'« épistémologie historique » vise, dès lors, à penser la genèse, la structuration et la transformation des catégories et concepts du savoir, y compris ceux de la discipline historique elle-même.

Dans sa thèse fondatrice, Canguilhem note que « l'histoire des sciences du vivant » requiert l'articulation d'« une histoire jugée, régionale et récurrente des savoirs » (Canguilhem, 1994 : 28). Cette ambition se retrouve dans la révolution historiographique inaugurée par les *Annales*, qui ont substitué à une histoire événementielle l'analyse sérielle, comparative et interdisciplinaire des sociétés humaines.

Cette ambition interdisciplinaire, loin de surgir ex nihilo, possède une archéologie propre que l'on aurait tort de négliger. Massina (2026) en a retracé la genèse avec une rigueur qui mérite d'être signalée : partant de la prédisciplinarité antique — où le savoir constituait un continuum indifférencié — il montre, en mobilisant Koyré, Piaget, Kuhn et Morin, que la fragmentation

disciplinaire née à la Renaissance et consolidée au XIX^e siècle n'est pas une conquête définitive, mais une étape dans un long mouvement de recomposition du savoir. L'interdisciplinarité, qui anime si profondément la tradition des *Annales*, n'est donc pas une innovation récente : elle est, pour reprendre sa formulation, « le résultat d'un long processus historique de recomposition du savoir » (Massina, 2026) dont l'historien aurait tort de s'imaginer qu'il y échappe lorsqu'il délimite son objet. Prendre acte de cette généalogie, c'est du même coup comprendre pourquoi l'explicitation des présupposés épistémologiques n'est pas un luxe théorique réservé aux philosophes des sciences, mais une nécessité pratique qui engage la crédibilité de tout projet historiographique.

1.2. Les paradigmes de la recherche historique

L'histoire se distingue des sciences naturelles par le rapport singulier qu'elle entretient au temps, à la narration et à l'irréductible diversité des causalités humaines et sociales. Comme le souligne Antoine Prost (1996), « les faits n'existent jamais en dehors des argumentations » et leur sens ne peut être isolé ni figé *a priori*. L'argumentation historique conjugue ainsi une mise en récit (diachronie) et des analyses synchroniques, fondant sa scientificité dans la pluralité des points de vue, la contextualisation, la confrontation des sources et les paradigmes mobilisés.

Il est possible de distinguer plusieurs paradigmes fondamentaux, qui orientent différemment la méthodologie de la recherche en histoire :

Paradigmes	Postulats principaux	Axes épistémologiques	Validité recherchée
Positivisme (ex. Comte, Cercle de Vienne)	Objectivité, neutralité, existence d'un réel saisissable	Explication, induction	Vérifiabilité, causalité
Post-positivisme (ex. : Popper, Lakatos, Quine)	Falsifiabilité, réfutabilité, incomplétude de l'observation	Construction/critique théorique	Corroboration, non-neutralité du chercheur
Réalisme critique (ex. : Bhaskar, Sayer)	Réalité indépendante + connaissance socialement construite	Découverte de mécanismes, contexte	Retroduction ¹ , prise en compte des contextes
Interprétativisme (ex. Kuhn)	Réalités socialement construites, historicisme, subjectivité	Compréhension, interprétation	Intersubjectivité, relativisme interprétatif
Constructivisme (ex. Van Fraassen)	Co-construction des savoirs, complexité, subjectivité du chercheur	Modélisation systémique, interaction	Viabilité, adéquation fonctionnelle

Le choix du paradigme épistémologique n'est pas neutre et conditionne étroitement la formulation du problème, le type d'explication donnée, la manière de traiter les sources et la

¹ La retroduction est la méthode du réalisme critique de Bhaskar qui permet de passer du visible → au réel profond

légitimité des arguments scientifiques avancés. Florence Allard-Poesi et Véronique Perret (2014 : 14) rappellent ainsi que « l'explicitation de ces présupposés épistémologiques permet de contrôler la démarche de recherche, d'accroître la valeur de la connaissance qui en émane, mais également de mieux saisir nombre de débats entre courants théoriques ».

Cette mise en garde d'Allard-Poesi et Perret, valable pour l'ensemble des sciences humaines et sociales, trouve un écho saisissant du côté des disciplines voisines. Analysant les « apports d'une approche quantitative structurée en sciences de gestion », Sangaré (2025) rappelle que la rigueur méthodologique — fiabilité, validité, traçabilité des données — est un impératif transversal aux sciences, quelle que soit la discipline concernée. En s'adonnant à la critique interne et externe des sources, à leur confrontation et à la mise en contexte des faits, l'historien s'aligne à une telle exigence. Ainsi, connaître les démarches des paradigmes voisins n'a donc pas pour vocation de dissoudre la spécificité de la démarche historique, mais au contraire, d'en affermir la conscience épistémologique ; car c'est toujours en se mesurant à l'autre que l'on apprend à mieux se définir soi-même.

2. La rédaction en histoire

L'explication scientifique d'un événement historique est une analyse de cet événement dans le temps, mais par/avec des théories, pratiques et typologies que le chercheur est appelé à définir pour situer sa démarche et sa recherche.

2.1. Typologies et délimitation de l'objet de recherche en histoire

La définition de la « recherche » en histoire n'est pas univoque : elle englobe plusieurs acceptions, selon les perspectives épistémologiques, méthodologiques et disciplinaires. Il importe de distinguer entre définitions lexicales (usages courants), stipulatives (conventions fixées dans un cadre méthodologique ou juridique) et réelles (fondements conceptuels). Selon la plateforme éducative Didaquest², « une définition est une formulation explicite qui précise le sens d'un terme, d'un concept [...], elle vise à rendre compréhensible un objet de pensée ou d'observation [...], sa fonction est d'établir une compréhension claire, cohérente et partageable d'un sujet. » Ces niveaux de définition (ou typologie) sont, dès lors, à articuler ainsi :

Types de définition	Exemples et usages spécifiques
Lexicale (conventionnelle)	Elle a la particularité d'avoir été établie par convention, d'être le résultat d'une décision volontaire reprenant l'usage commun d'un mot. Il y a quelque chose

² [Définitions - Typologie — Didaquest](#)

	d'arbitraire dans toute définition lexicale parce qu'elle n'est pas naturelle et elle ne représente pas objectivement le réel. (Laramée, 2013, p. 62)
Stipulative (proclamée)	« Contrairement à la définition lexicale, la définition stipulative ne peut prêter à confusion, mais comme elle, elle est le résultat d'une convention, d'un choix ; raison pour laquelle, elle aussi peut contenir de l'arbitraire. » (Laramée, 2013, p. 62)
Universelle (réelle, philosophique, historique)	« (...) la définition universelle est aussi parfois appelée « définition réelle ». Ce type de définition est celui que l'on utilise en sciences et en philosophie, et que l'on retrouve dans les dictionnaires spécialisés dont la fonction est de rendre compte objectivement de la réalité. » (Laramée, 2013, p. 63)

Réfléchir à un projet de recherche implique aussi de savoir dans quelle catégorie il s'inscrit : recherche fondamentale pour enrichir la théorie, recherche appliquée pour répondre à un besoin social, démarche descriptive, explicative, compréhensive ou comparative selon l'angle choisi. Mais un principe demeure : on ne peut définir les concepts qu'après avoir clarifié l'objet de recherche. C'est l'objet qui oriente les choix conceptuels, et non l'inverse.

Un problème scientifique naît toujours sur une ligne de crête : un seuil fragile où quelque chose résiste encore à l'intelligibilité. C'est en appréhendant cette frontière — ce point où le connu bute sur l'inconnu — que se dessine la singularité même du problème. Si le chercheur place sa question de recherche en « deçà de cette frontière, [il est] en train de refaire quelque chose qui a déjà été fait, et [son] apport est nul. [S'il est] très au-delà, [il risque] de rédiger un essai, pas une recherche, ou de [se] perdre dans les sables. » (Dumez, 2016 : 43). En l'absence de cette délimitation, la recherche sera mal conduite, amphigourique, trop large et/ou incohérente. L'historien qui choisit un sujet d'étude sait qu'il doit se focaliser sur un phénomène dont il est obligé de préciser les contours et déterminer ce qui en fait partie et ce qui en est exclu. La délimitation de l'objet est donc le point d'ancrage qui permet de formuler un véritable sujet historique. Il ne suffit pas de choisir un « terrain » (ex. la Révolution *Toorodo*), mais il faut aussi cibler et diagnostiquer, selon Samb (2014), « un aspect de la réalité qu'il est intéressant d'étudier par une démarche scientifique ». L'objet doit être « stabilisé progressivement et aboutir à ce que l'on dénomme classiquement une “question de recherche” ». Giordano et Jolibert (2012) expliquent : « La formulation de l'objet de recherche se fait et se défait, se précise par tâtonnements [...] ». L'objet de recherche ou encore “*research topic*” (Saunders & al., 2003 : 13) est la question générale : “qu'est-ce que je cherche ?” ». Une fois cet objet de recherche bien identifié, il faudra le problématiser, en délimiter le champ, la portée, les implications et les enjeux.

Délimiter un sujet de recherche, c'est — contrairement à ce que laisse croire une certaine vulgate pédagogique — moins « réduire » un problème que le « construire ». Or, cette

construction obéit à des impératifs multiples : connaissance du/des contextes, de l'espace, de la temporalité, des théories scientifiques... La délimitation engage aussi une dimension profondément épistémique : une manière de penser l'objet, de le circonscrire et d'assumer les choix théoriques qui orientent toute la démarche. Elle s'appuie, en définitive, sur plusieurs leviers analytiques concrets :

- Fécondité, faisabilité et pertinence sociale, scientifique ou académique.
- Croisement de deux regards complémentaires : d'un côté, comprendre le contexte politique, économique, social et technologique qui façonne l'environnement général ; de l'autre, écouter de près la communauté concernée, ses besoins réels et les enjeux locaux qui lui donnent sa singularité.
- Recours à la matrice PESTEL (Politique, Économique, Socioculturel, Technologique, Écologique et Légal) qui offre une méthode d'analyse et de contextualisation structurelle pour comprendre les événements, les institutions ou les acteurs du passé.
- Recours à des outils d'identification des problématiques (diagnostique FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces), cartographie des acteurs, entretiens exploratoires).

« L'objet/projet ne se construit qu'en marchant », comme aime à le répéter Le Moigne (1990). Il faut veiller à ne pas confondre terrain et objet de recherche. « Les entreprises de service, les PME, les enfants consommateurs, les entreprises de haute technologie » sont des terrains ; l'objet doit être plus précis et centré sur une question problématique.

2.2. De la problématisation aux normes de la rédaction en histoire

Rédiger un texte académique ne consiste pas seulement à appliquer des règles formelles, c'est une manière pour le jeune chercheur de s'introduire dans une communauté scientifique particulière, d'apprendre à penser avec rigueur, à exposer clairement ses idées et à dialoguer avec les autres. Afin de guider cette démarche, une structure formelle largement entérinée s'impose, notamment avec une page de titre, un sommaire, une introduction qui pose le problème, un développement qui en explore les dimensions et les arguments, une conclusion qui en dégage le sens, des annexes si besoin, et une bibliographie qui identifie les sources mobilisées. Chaque section doit comporter des références précises et authentiques, avec un respect rigoureux des normes *APA* (*American Psychological Association*) ou méthode auteur-date.

En ce qui concerne la stratégie de rédaction, certains manuels insistent sur l'importance de la planification, du « travail en hélice » (va-et-vient entre lecture, écriture, entretiens, réflexions), de la régularité dans le processus d'écriture et de consultation de mémoires ou d'articles réputés à titre d'exemples. En amont du travail d'écriture, l'élaboration d'un plan argumentatif est essentielle. Il permet, non seulement, de guider la démonstration, mais aussi de prévenir les corrections répétées. Qu'en est-il de la problématique ?

Elle s'érige comme le « cadre transcendantal », à la fois pratique et stratégique, sur lequel s'adosse la réflexion. Elle constitue, selon Lenoir et al. (2018), « la première étape de toute recherche » et « la phase la plus complexe et difficile d'un processus de recherche ». Elle suppose la mise en crise des notions et l'articulation dynamique entre savoirs empiriques et théoriques. Elle est « la colonne vertébrale » de tout travail scientifique ; elle transforme un sujet en question de recherche et oriente la structure du raisonnement. Marc Bloch (1993 : 58) disait d'ailleurs : « Aucun historien, jamais, n'a procédé ainsi. Même lorsque, d'aventure, il s'imagine le faire », insistant sur l'articulation entre critique des sources et problématisation.

Une problématique de qualité répond à six caractéristiques principales : originalité, fécondité, testabilité, vérifiabilité, justifiabilité (sociale, scientifique), et ancrage dans la communauté scientifique. S'y ajoutent des exigences spécifiques :

- Précision : éviter le flou, le catalogue ou la juxtaposition de questions.
- Cohérence : capacité à structurer un plan, à orienter la démonstration.
- Faisabilité : adéquation avec les sources disponibles.
- Tension féconde : mise en lumière d'un écart entre ce que l'on sait et ce que l'on aimerait savoir.

Pour donner un cadre et une unité théoriques à ces exigences communicationnelles inhérentes à la rédaction scientifique en histoire, nous partirons des quatre catégories conversationnelles de Grice (1975). En effet, pour ce dernier, un discours scientifique, en tant que dialogue entre interlocuteurs d'une communauté savante, doit obéir à :

- La maxime de la quantité d'informations utiles qui doit être fournie ;
- La maxime de la qualité qui impose de dire la vérité et d'apporter les preuves y afférentes ;
- La maxime de la relation qui se rattache à une seule règle : « Parlez à propos » (*be relevant*) ;

- La maxime de la modalité qui se rapporte à la manière de dire ce que l'on doit dire : clarté (*perspicuous*).

Ces quatre maximes gricéennes, qui structurent la pragmatique du discours scientifique, s'inscrivent dans un programme plus vaste de philosophie du langage ordinaire, dont la théorie des actes illocutoires — développée par Searle à partir d'Austin — constitue l'un des prolongements les plus féconds. Kouamé (2025) a montré, dans une étude rigoureuse de la logique illocutionnaire searléenne, que tout énoncé — y compris l'énoncé scientifique — est fondamentalement un acte social régi par des conventions de sincérité, d'expressibilité et de pertinence. Ainsi, l'intelligibilité du discours historique repose sur trois impératifs indissociables : la clarté, la cohérence et l'éthique.

La problématisation nécessite des questions ouvertes, critiques et complexes permettant de traduire le sujet en défi intellectuel et de distinguer le registre empirique des modèles analytiques et des paradigmes historiques. Cela établi, comment s'y retrouver, face à la diversité des sources ? Elle inclut également des objectifs à décliner, sorte de question(s) de recherche et de déclaration(s) d'intention indiquant ce que l'on aspire analyser pour aboutir à des résultats clairs, féconds et originaux. C'est pourquoi il importe, au-delà d'une délimitation du cadre spatial et temporel concomitant à un éclairage conceptuel éventuel, de formuler des hypothèses de travail. Kerlinger (1973 : 17) rappelait qu'une « hypothèse est une formulation qui spécifie qu'au moins deux variables mesurables ou potentiellement mesurables sont liées. Une bonne hypothèse indique clairement comment ces variables sont liées. » L'hypothèse guide l'exercice de la critique des sources et oriente la validation des faits.

La construction du raisonnement exige :

- Un enchaînement de propositions explicites (prémisses) et de conclusions ;
- Un recours explicite aux preuves et aux sources ;
- Une articulation entre analyse de cas, mise en contexte, réflexion comparative et perspective critique.

Il faut donc éviter la linéarité illusoire. En effet, la démarche de recherche et de rédaction n'est pas linéaire : elle suit des allers-retours, des révisions et reformulations constantes, une série d'essais et erreurs, comme le dirait Karl Popper, d'où l'importance d'écrire tout au long du processus. L'écriture constitue le lieu de l'élaboration, de la découverte et de la révision du savoir historique produit.

2.3. Critique de la littérature

Faire de l'histoire, ce n'est pas accumuler une documentation ou des données. C'est mobiliser différentes catégories de sources qu'il est indispensable de comprendre et d'évaluer :

- Sources primaires : documents originaux du passé (lettres, archives, artefacts, sources audiovisuelles, témoignages, etc.)
- Sources secondaires : œuvres d'analyse, de synthèse et d'interprétation (monographies, articles, thèses, etc.)
- Sources tertiaires : instruments de repérage (bibliographies, catalogues, bases de données, etc.)

La crédibilité d'une source se juge sur plusieurs critères : l'auteur, la date, la motivation, la nature du fait rapporté, la citation, la littérature, l'évaluation par des pairs... C'est dans le cadre d'une exploitation et d'une analyse critique (revue de la littérature) que le chercheur construit son objet de recherche. En effet, la revue de la littérature a plusieurs fonctions, dont celle de structuration (organiser le champ, identifier les axes et situer la recherche), de cartographie (faire l'état de l'art, identifier des manques, éviter la répétition), de problématisation (transformer une question vague en objet scientifique par confrontation théorique) et celle de critique (analyser les sources avant de les accepter, équivalent historiographique de la revue de littérature). Elle fonde la problématique, évite la redondance et permet de situer l'originalité du travail. Réussir cet exercice, c'est, d'abord, en amont de la rédaction :

- Définir le champ : sélectionner des mots-clés, se référer à des bases spécialisées et à des revues à comité de lecture ;
- Collecter et classer : organiser les références en blocs thématiques, chronologiques, méthodologiques ;
- Analyser et synthétiser : comparer, discuter, faire émerger des points de convergence, de controverse ou des lacunes ;
- Documenter et citer : s'assurer de la traçabilité des sources et respecter la rigueur formelle du style *APA*, appelée aussi la méthode auteur-date.



L'exploration la plus exhaustive et la plus précise possible permet au chercheur de dégager sa problématique de manière précise³. Elle n'est pas une simple énumération des sources. En effet, selon Hervé Dumez, « L'originalité est tout le sens de la revue de littérature. Il faut bien maîtriser ce qui a déjà été fait en matière de recherche pour pouvoir positionner sa propre recherche de manière à ce qu'elle apporte quelque chose de plus, à ce qu'elle soit originale (à la frontière du savoir et du non-savoir (...)). » (Dumez, 2016 : 45).

La méthode historique classique de la critique des sources distingue :

- Une critique externe : évaluation de l'authenticité matérielle du document (datation, provenances, support, paléographie)
- Une critique interne : évaluation de la crédibilité, de la cohérence, des intentions de l'auteur, du contenu et du contexte.
- Une critique d'autorité et d'originalité : compétence, exactitude, sincérité du témoin, présence ou absence d'influences externes, etc.

L'objectif demeure toujours d'« observer ou recueillir les faits, concevoir les phrases, écrire les mots, toutes ces opérations, distinctes les unes des autres, peuvent n'avoir pas été faites avec la même correction. Il faut donc analyser le produit de ce travail de l'auteur pour distinguer quelles opérations ont été incorrectes, afin de n'en pas accepter les résultats. Ainsi, l'analyse est nécessaire à la critique, toute critique commence par une analyse. » (Langlois & Seignobos, 1992 : 123-124).

Ainsi, travailler sur les sources exige d'abord de les confronter et de les replacer dans leur contexte. Une source n'est jamais un simple document : c'est un objet produit dans une époque, dans des conditions particulières, avec des intentions précises. La comprendre suppose donc de la restituer dans son milieu d'origine pour interpréter avec justesse ce qu'elle nous donne à voir. Ensuite vient l'analyse critique, qui interroge la fiabilité de l'information en croisant l'auteur, la provenance, le contexte, le contenu, la vérifiabilité et l'actualité des données. Les outils de gestion bibliographique — tels que *Zotero*, *Endnote* ou *Scribe* — facilitent ce travail de traçabilité, d'organisation et de fidélité citationnelles. Les bases de données spécialisées renforcent encore cette rigueur documentaire. Ce n'est qu'une fois ces étapes solidement

³ À cet effet, le recours à des logiciels de gestion bibliographique, des bases de données spécialisées (par exemple, *Historical Abstracts*, *America: History and Life*, *International Medieval Bibliography*, etc.) facilite le suivi documentaire et la rigueur méthodologique. Une fois ces étapes bien avancées, on peut commencer la rédaction.

établies que l'on peut passer à la rédaction, en articulant la cohérence du raisonnement à la rigueur argumentative.

3. Rigueur argumentative, éthique et présentation des références

À l'instar de la philosophie, la rigueur argumentative constitue le cœur de la scientificité en histoire. « L'histoire doit expliquer et analyser les faits et événements et non se contenter de les raconter » ; elle ne se limite pas à décrire, mais mobilise une structure de raisonnement démonstratif et critique. L'historien n'est ni un raconteur de bonnes aventures ni un journaliste.

3.1. Rigueur argumentative et éthique

« Toute l'argumentation historique repose sur une mise à distance indispensable pour rendre compte du changement », nécessitant un va-et-vient constant entre la synchronie et la diachronie, tout en tenant compte de l'éthique et de l'intégrité.

Il nous faut aborder — sans détour, car le sujet est devenu urgent — la question de l'intégrité intellectuelle du chercheur. On pourrait croire que c'est quelque chose d'évident, du fait que c'est un principe si fondamental que l'on pourrait penser qu'il va de soi. L'expérience de l'enseignement et de la recherche nous a appris qu'il n'en est rien. L'originalité, la fiabilité des résultats et des conclusions doivent primer sur la rapidité de publication ou la quantité des travaux. Les fondements éthiques de la recherche ont été précisés dans divers codes internationaux (Déclaration de Singapour (2010), Code de conduite européen (ALLEA, 2023), Principes de Hong Kong (WCRI, 2019)) et dans des instances institutionnelles. Ils ont pour rôle, entre autres, de prévenir et de gérer les situations litigieuses, de combattre les pratiques douteuses, comme le plagiat, la tricherie et le recours abusif à l'Intelligence artificielle.

Cette question n'est pas abstraite. Elle se déploie aujourd'hui avec acuité dans les universités africaines. Akregbou (2025), dans une étude conduite auprès des universités publiques de Côte d'Ivoire, a montré que l'intégration de l'intelligence artificielle générative ouvre certes des perspectives pédagogiques intéressantes réelles, mais expose simultanément les étudiants à des risques sérieux sur l'authenticité de leur production intellectuelle. Le chercheur qui cède à la tentation de soumettre sous son nom un texte qu'il n'a ni pensé, ni questionné, ni même véritablement relu, ne trompe pas seulement son jury ou son éditeur : il se prive, en dernière analyse, de l'expérience même de la recherche, c'est-à-dire de cet inconfort intellectuel fécond qui est le lot de celui qui ne sait pas encore et qui, précisément parce qu'il ne sait pas, se met en marche.

On peut ajouter à cela l'exemple de Djoussi Tetsina et al. (2026), qui, enquêtant sur la professionnalisation des enseignements à l'Université de Douala par le biais de l'intelligence artificielle, confirment cette tension. Selon eux, si l'IA peut structurer les contenus et moderniser les méthodes pédagogiques, elle ne remplace ni la posture critique du chercheur ni la réflexivité qui lui permet d'évaluer ses propres raisonnements. Il revient, dès lors, au chercheur d'exercer un travail rigoureux de vérification sur tout produit généré par ces technologies.

La conscience éthique ne s'aurait se réduire à un simple respect des règles procédurales. Elle exige aussi une réflexivité critique sur ses pratiques scientifiques : CER, consentement des sujets, confidentialité, gestion des conflits d'intérêts, responsabilité déontologique, transparence dans le travail, la démarche, la production et la collaboration... Qu'en est-il alors du plagiat ?

Plagier, c'est enfreindre les règles éthiques et déontologiques qui encadrent le travail de réflexion scientifique. Tout en se trahissant par l'appropriation de la production d'autrui, facilement identifiable grâce à des dispositifs de détection performants, on s'expose à des sanctions institutionnelles rigoureuses et au discrédit de ses pairs. Pour éviter cette atteinte à la science et s'inscrire dans une scientificité « irréprochable », il est impératif de respecter les principes d'intégrité dans le processus de construction du savoir. Afin de fiabiliser davantage ses textes, il doit encore se prémunir contre les sophismes et les erreurs méthodologiques.

Le sophisme est un « raisonnement plausible », mais faux et invalide sur le plan logique et/ou argumentatif. On distingue les sophismes (avec intention de tromper) des paralogismes (erreur non intentionnelle). Aristote a posé la première typologie : sophismes linguistiques (équivoque, amphibologie, composition, accent...) et sophismes extralinguistiques (accident, fausse cause, pétition de principe, etc.). Parmi les sophismes fréquemment rencontrés dans les travaux historiques, citons :

- La confusion entre corrélation et causalité (*post hoc ergo propter hoc*) ;
- La généralisation hâtive
- L'*affirmatio consequentis* (affirmation du conséquent)
- La *nagatio antecedentis* (négation de l'antécédent)
- L'argument d'autorité ou de contre-autorité mal justifié ;
- La *petitio principii* (argument circulaire) ;
- Le piège de l'exception ou du biais du survivant ;



- Le monodéterminisme (réduction d'un phénomène complexe à une seule cause) ;
- Le flou conceptuel ou imprécision lexicale ;
- L'oubli des contextes de formulation des règles ou des sources.

Ainsi, faire de l'histoire, c'est se prémunir contre les argumentations faciles, les évidences hâtives, les éruditons pédantes, les effets de rhétorique persuasive et de mode, les statistiques trompeuses, la négligence des sources, des voix discordantes et des données polémiques. L'étude des sophismes que nous avons jugé important d'évoquer ici ne relève pas d'une simple formalité. En effet, la bonne connaissance de la structure de ces erreurs de raisonnements très courants permet de réguler le discours tout en constituant un garde-fou contre le désir de privilégier l'efficacité au détriment de la vérité et de la logique discursive. Puis, se pose la question des normes de citation et du style bibliographique à adopter.

3.2. Présentation des citations et du style bibliographique

Au fil du temps, l'usage du style de l'*American Psychological Association (APA)* comme méthode de présentation des références bibliographique a fini par largement s'imposer au sein des communautés universitaires mondiales. Elle a l'avantage de garantir la traçabilité, l'exhaustivité et l'unification des références tout en les simplifiant. Pour s'y conformer, les principales règles à observer sont les suivantes :

- Une citation dans le texte doit faire mention de l'auteur et de la date (ex. : Samb, 2014). L'inclusion d'un numéro ou des numéros de page est requise dans le cas d'une citation mot à mot.
- La bibliographie, en fin de travail, commence par le mot « Références » en gras et centré sur une nouvelle page.
- Les références sont classées par ordre alphabétique, respectant un retrait négatif d'un centimètre sur les deuxièmes et suivantes.
- Les versions électroniques privilégient, quand cela est disponible, le DOI, sinon l'URL stable.
- Toutes les catégories de sources sont codifiées : livres, chapitres, thèses, articles, sites Web, sources religieuses, actes de conférence, documents d'archives, sources anciennes.

Comme en attestent les exemples ci-dessous :

Pour un livre

NOM DE L'AUTEUR, prénom (année de publication). *Titre du livre*.
Lieu d'édition : Maison d'édition (nombre de pages = optionnel).

Exemples :

DIAGNE, Souleymane Bachir (2008). *Comment philosopher en islam ?* Paris : Éditions du Panama

Pour un article de périodique (revue scientifique, journal, etc.)

NOM DE L'AUTEUR, prénom (année de publication). « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volume, numéro, pages de l'article.

Exemples :

DIOUF, Mamadou (1989). « Représentations historiques et légitimité politique au Sénégal : (1960-1987) », *Revue de la Bibliothèque nationale*, n° 34, p. 14-23.

Pour une page Web particulière

NOM DE L'AUTEUR, Prénom, *Titre du site* [en ligne], adresse Web (page consultée le [indiquer la date]).

Exemple :

LAPORTE, Gilles (2004), *Les patriotes de 1837@1838* [en ligne], <http://cgi.cvm.qc.ca/glaporte/> (page consultée le 20 mars 2004).

Pour un article de périodique ou d'encyclopédie en ligne

NOM DE L'AUTEUR, prénom (année de publication), « Titre de l'article », *Titre du périodique ou de l'encyclopédie* [en ligne], adresse Web (page consultée le [indiquer la date]).

Exemple : [ANONYME] (2003), « Pablo Picasso », *Encyclopédie Encarta* [en ligne], http://fr.encarta.msn.com/encyclopedia_761569324/Picasso_Pablo.html (page consultée le 25 octobre 2003).

N.B. Il est primordial d'indiquer la date de consultation de l'ouvrage, car les adresses Web peuvent changer, voire disparaître.

Pour un chapitre tiré d'un ouvrage collectif

NOM DE L'AUTEUR, prénom (année de publication), « Titre de l'article », dans prénom et nom du directeur du collectif (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, lieu d'édition, maison d'édition, numéros des pages du chapitre.

Exemple : SIMARD, Jean-Jacques (1999), « Ce siècle où le Québec est venu au monde », dans Rock Côté (dir.), *Québec 2000. Rétrospective du xx^e siècle*, Montréal, Fides, p. 17-77.

Pour un article provenant d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie

NOM DE L'AUTEUR, prénom (date de publication), « Titre de l'article », *Titre de l'ouvrage de consultation*, lieu d'édition, maison d'édition, tome ou volume [s'il y a plusieurs livres], numéros des pages de l'article.

Exemple : BRUNET, Michel (2002), « Canada. B. Histoire et politique », *Encyclopédie Universalis*, Paris, Éditions Encyclopædia Universalis, tome 4, p. 836-846.



Pour un mémoire de maîtrise et une thèse de doctorat

NOM DE L'AUTEUR, prénom (année de publication). *Titre, thèse ou mémoire* (discipline scientifique). Ville : Nom de l'université (nombre de pages = optionnel).

Exemple :

BA, Mouhamadou El Hady (2012). *L'interface Langage/Pensée* (Philosophie). Thèse de doctorat, Paris : École Normale Supérieure (ENS).

MATHIEU, Gabrielle (1991), *Les relations France-Québec de 1976 à 1985*, mémoire de maîtrise (science politique), Université d'Ottawa, 125 p⁴.

La cohérence entre les citations dans le texte et la bibliographie finale est une marque de sérieux et un critère d'évaluation systématique du travail scientifique.

Conclusion

Au terme de ce parcours, force est de constater que la méthodologie de la recherche historique ne se réduit ni à un arsenal de techniques ni à un catalogue de règles formelles. Elle s'enracine dans l'exigence d'une réflexion épistémologique préalable, d'une délimitation rigoureuse de l'objet, d'une démarche de problématisation féconde, d'une critique sourcée et contextualisée des documents, d'un raisonnement structuré et d'une éthique de la pratique scientifique. Elle nécessite, à cet égard, la mobilisation d'outils spécialisés (logiciels, bases documentaires), une vigilance constante à l'égard des erreurs logiques et des sophismes, la maîtrise du processus rédactionnel et le strict respect des normes internationales de citation — au premier rang desquelles le style *APA* (7^e éd.), auquel nous recommandons de garder la mention de la Ville d'édition avant la Maison d'édition.

L'ensemble des exigences exposées n'a d'autre finalité que de garantir la fécondité du questionnement, la validité des connaissances produites et leur intégration dans un dialogue élargi avec la communauté scientifique. Pour paraphraser Marc Bloch (1949) : « il ne suffit pas de juger ou de raconter ; il faut expliquer, comprendre, questionner et transmettre, dans la fidélité exigeante du métier de chercheur en sciences humaines, en général, et celui d'historien, en particulier. »

⁴ N'hésitez pas également à avoir recours aux sites qui offrent une présentation complète des différentes sources référencées selon le système auteur-date ou selon le modèle classique des références : www.bib.umontreal.ca/infosphere/sciences_humaines/module7/evaciter3.html (cf. Jimenez et Tadlaoui : 70-71).

RÉFÉRENCES

- Akregbou, B. P. S. (2025). « Intégration de l'Intelligence Artificielle Générative dans les universités publiques de Côte d'Ivoire : réalités, risques et opportunités ». *Revue Belge*, 11(130), 91–112. <https://revuebelge.com/index.php/accueil/fr/issue/view/130>
- Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2014). « Fondements épistémologiques de la recherche ». Dans R. Thietart (dir.), *Méthodes de recherche en management* (pp. 14–46). Paris : Dunod.
- Ba, M. E. H. (2012). *L'interface Langage/Pensée* (Thèse de doctorat). Dakar : École Normale Supérieure.
- Bachelard, G., *La formation de esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. Paris : Vrin.
- Bhaskar, R. (1975). *A realist theory of science*. Leeds, UK : Leeds Books.
- Bhaskar, R. (1979). *The possibility of naturalism: A philosophical critique of the contemporary human sciences*. Brighton, UK : Harvester Press.
- Bhaskar, R. (1986). *Scientific realism and human emancipation*. London, UK : Verso.
- Bloch, M. (1993). *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*. Paris : Armand Colin. (Ouvrage original publié en 1949)
- Canguilhem, G. (1994). *Études d'histoire et de philosophie des sciences*. Paris : Vrin. (Édition originale 1968)
- Didaquest. (s.d.). *Définition*. <https://didaquest.org>
- Diagne, S. B. (2008). *Comment philosopher en islam ?* Paris : Éditions du Panama.
- Diouf, M. (1989). « Représentations historiques et légitimité politique au Sénégal (1960-1987) ». *Revue de la Bibliothèque nationale*, (34), 14–23.
- Djoussi Tetsina, N., Mboudja de Hoga, G. G., Maba, C. F., & Biboum, A. D. (2026). « IA et professionnalisation des enseignements à l'Université de Douala : analyse qualitative multi-cas à l'aune de la diffusion des innovations et des capacités dynamiques ». *Revue Belge*, 12(133). <https://revuebelge.com/index.php/accueil/fr/issue/view/133>
- Dumez, H. (2016). *Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ?* Paris : Vuibert.
- European Code of Conduct for Research Integrity. (2017). Berlin : ALLEA.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

Gauthier, B. (dir.). (2012). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Giordano, Y., & Jolibert, A. (2012). « Spécifier l'objet de la recherche ». Dans Y. Giordano (dir.), *Méthodologie de la recherche* (pp. 47–86). Paris : Pearson.

Grice, H. P. (1975). "Logic and conversation". Dans P. Cole & J. Morgan (dir.), *Syntax and semantics* (Vol. 3, pp. 41–58). New York : Academic Press.

Hong Kong Principles for Assessing Researchers. (2019). Hong Kong : WCRI.

Jimenez, M., & Tadlaoui, A. (2011). *Méthodologie de la recherche*. Montréal : Beauchemin / Chenelière Éducation.

Karsenti, T. (2018). *Méthodologie de la recherche en sciences sociales* (11e éd.). Paris : Dalloz.

Kerlinger, F. N. (1973). *Foundations of behavioral research* (2e éd.). New York : Holt, Rinehart and Winston.

Kouamé, Y. J. (2025). « La logique illocutionnaire de Searle : pour une approche descriptivisme conventionnaliste des actes de langage ». *Revue Francophone*, 3(2).

<https://revuefrancophone.fr/index.php/home/issue/view/8>

Langlois, C.-V., & Seignobos, C. (1992). *Introduction aux études historiques*. Paris : Kimé. (Ouvrage original publié en 1898)

Lemercier, C., & Zalc, C. (2013). « Le sens de la mesure : nouveaux usages de la quantification ». Dans C. Granger (dir.), *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au 21e siècle* (pp. 135–164). Paris : Autrement.

Le Moigne, J.-L. (1990). *La modélisation des systèmes complexes*. Paris : Dunod.

Lenoir, Y., Larose, F., & Hébert, M. (2018). « La problématisation : une étape cruciale dans le processus de recherche ». *Éducation et francophonie*, 46(2), 1–28.

<https://doi.org/10.7202/1055570ar>

Marrou, H.-I. (1954). *De la connaissance historique*. Paris : Seuil.

Massina, J.-P. M. (2026). « De la prédisciplinarité à l'interdisciplinarité : genèse d'une épistémologie de la complexité ». *Revue Belge*, 12(133).

<https://revuebelge.com/index.php/accueil/fr/issue/view/133>



Prost, A. (1996). *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Seuil.

Robert, A. (1988). *La recherche en éducation : des méthodes aux pratiques*. Paris : Armand Colin.

Samb, D. (2014). *Manuel de méthodologie et de rédaction bibliographique*. Paris : L'Harmattan.

Sangaré, B. (2025). « Les apports d'une approche quantitative structurée en sciences de gestion ». *Revue Francophone*, 3(2). <https://revuefrancophone.fr/index.php/home/issue/view/8>

Saunders, M., Lewis, P., & Thornhill, A. (2003). *Research methods for business students* (3e éd.). London : Pearson.

Sayer, A. (1992). *Method in social science: A realist approach* (2^e éd.). London, UK : Routledge.

Sayer, A. (2000). *Realism and social science*. London, UK : Sage.

Singapore Statement on Research Integrity. (2010). Singapore : WCRI.

<https://www.singaporestatement.org>

Université de Montréal. (2017). *Guide de présentation des travaux de recherche*. Montréal : Université de Montréal.